



Trophées AFBE 2024 : **3 prix et un vote du public**

L'Association Française du Bateau Electrique organise un concours annuel pour promouvoir les meilleures offres et pratiques au sein de la filière. Le concours 2024 vise une simplification avec une seule catégorie et trois prix + un prix du public par vote.

Règlement :

Peuvent concourir tout fabricant (y compris de moteur électrique/hydrogène ou hybride ou équipement) ou loueur ou armateur disposant soit d'un bateau ou engin de plage à propulsion électrique, hybride ou Hydrogène, de plaisance ou de tourisme, soit toute entreprise ou association promouvant des usages innovants en lien avec le développement des bateaux motorisés décarbonés.

Dans le cas où la candidature porte sur un bateau ou équipement (mer/lacustre/fluvial), ledit bateau devra être offert à la vente ou à la location sur le marché Français et être certifié ou en cours de certification CE. Dans le cas où la candidature porte sur un usage innovant, l'usage devra disposer de toutes les autorisations nécessaires pour opérer en France.

Les projets non commercialisables ne sont pas éligibles.

Chaque entreprise ou association qui souhaite participer doit envoyer (en ligne à l'adresse suivante : afbe@bateau-electrique.com) **avant le 10 septembre 2024 à 23h59 un dossier complet** de présentation de son bateau/équipement et de son entreprise/association. Les instructions pour la constitution de votre dossier dans le document Le dossier ne doit porter que sur un seul bateau/équipement ou une seule action mise en œuvre.

Quatre Prix seront attribués, dont un après vote du public :

- **1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Prix**
- **Prix « Coup de foudre » du public (par vote en ligne, organisé par l'AFBE sur le site: www.bateau-electrique.com)**

Un jury constitué d'une personnalité du nautisme, d'adhérents AFBE, d'un membre responsable de la FIN, d'un journaliste spécialisé, et d'un représentant de nos partenaires institutionnels, déterminera les trois premiers Prix sur la base des critères suivants :

Innovation technique – rupture technologique ou d'usage
Cohérence environnementale globale
Viabilité économique – coût final client
Design – ergonomie -esthétique
Qualité du marketing - communication
Qualité du dossier de présentation (détails, tests, preuves...)

Pour le Prix « Coup de foudre » du public, les votes sont ouverts au public sur le site de l'AFBE à partir du 18 Septembre 2024 et jusqu'au 1^{er} Octobre 2024 à 23h59.

Le lancement du concours aura lieu le vendredi 19 Avril au Salon Nautique d'Arcachon. Les prix seront remis le jeudi 3 octobre au Grand Pavois de La Rochelle à l'occasion d'un événement spécial où seront également remis les prix des Trophées du nautisme du journal Sud-Ouest. L'inscription aux deux concours est possible pour les entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine.

La remise des prix comprendra :

- Une présentation du 1^{er} Prix (pitch attendu)
- La remise des Trophées « AFBE » aux 2^{ème}, 3^{ème} et au Prix « coup de foudre »
- D'autre part, un « diplôme » sera remis aux lauréats « Trophées AFBE – Bateau électrique 2024 », en versions papier et digitale, qui pourront être utilisés sur vos produits et supports commerciaux.

Un partenariat média avec une revue spécialisée est en cours de recherche (sous réserve).

Dossier d'inscription à télécharger sur le site www.bateau-electrique.com ou sur simple demande à afbe@bateau-electrique.com

En vous remerciant de votre enthousiasme pour développer les produits de cette filière.

Yannick Wileveau
Président de l'AFBE